

2. ÉTUDE DES PERSONNAGES

Les marginaux

a) *Boule de Suif*

Le personnage éponyme (qui donne son nom à l'histoire) est **une prostituée** qui fuit Rouen après avoir manqué étrangler un officier prussien venu loger chez elle par conviction, car elle se déclare **bonapartiste et patriote** (p. 20-21).

Bien que femme de petite vertu, c'est **le seul personnage véritablement héroïque** de la nouvelle : Boule de Suif fait preuve de **grandeur** en se refusant à Cornudet (p. 26) et à l'officier allemand (p. 35), ainsi que de **générosité** en acceptant finalement de céder au soldat prussien pour délivrer ses compatriotes (p. 37). Visiblement, le personnage a toute la **tendresse de l'auteur**, lui-même grand amateur de prostituées. En effet, la figure de la prostituée est présente chaque année dans les récits courts de Maupassant depuis 1875. L'auteur **aime placer ce type de personnage dans des circonstances exceptionnelles**. Dans **Boule de suif, en temps de guerre, face à un dilemme, la prostituée fait preuve de grandeur, d'amour maternel** (elle se rend à un baptême), **de patriotisme et de piété**.

Si Maupassant la présente comme **une femme séduisante** dotée de « deux yeux noirs magnifiques » et « d'une bouche charmante » (p. 16), la description qu'il en donne fait également d'elle, en lui donnant des « doigts bouffis ...pareils à des chapelets de courtes saucisses », **une marchandise « appétissante »**, une charcuterie géante, qui suscite malgré elle la convoitise des personnages masculins. La prostituée est ainsi présentée comme **une femme-objet** : ce n'est d'ailleurs jamais son point de vue qui est adopté, puisqu'elle est l'objet des regards et des discours ; **le point de vue dominant est donc celui des bourgeois**. Le personnage reste par conséquent assez **mystérieux, inconnu**. Aussi le **mépris public** poursuit-il la jeune femme jusque dans son nom, qui n'est **qu'un surnom**, « **Boule de Suif** », **dévalorisant son embonpoint** et accentuant son statut d'objet. **Seuls son patriotisme et son statut de mère la valorisent**.

La **faiblesse** de Boule de suif consiste à rechercher la gratitude des bourgeois, ce qui apparaît d'une grande **naïveté**. Ceux-ci se servent de sa **piété**, par l'intermédiaire de la religieuse (« Dieu ...pardonne le fait quand le motif est pur », p. 35), pour l'obliger à commettre un acte qu'elle condamne.

Ajoutons que l'auteur se sert de ce personnage **pour dévaloriser les institutions, l'armée et même l'Église** : à cause d'elle, la religieuse se rend complice d'un péché de chair et l'officier prussien est rabaissé par la grandeur de la prostituée.

En résumé, elle incarne **la prostituée au grand cœur, la femme-victime** si souvent présente dans l'œuvre de Maupassant.

b) *Cornudet*

Il est pourvu d'une **barbe rousse** qui lui donne **l'air d'un ogre**, est grand **amateur de bière** et se montre **sensible aux charmes de Boule de suif**. Il se clame **Républicain** : patriote, il a organisé la défense de Rouen et se rend au Havre, encore tenu par les Français, pour leur prêter main-forte. Pourtant, **son courage ne va pas jusqu'à s'opposer ouvertement** à l'officier prussien ni aux bourgeois livrant Boule de suif à l'ennemi. Se vengeant peut-être du fait que la jeune femme l'ait repoussé, il ne lui offre pas une miette de son repas lors du deuxième voyage, tout comme les autres passagers. *Paresseux et dépensier* (il a dilapidé l'héritage de son père), il paraît **passif** face aux événements, **se contentant d'une révolte d'opérette** (sa seule vraie provocation étant de seriner la Marseillaise pendant le trajet, p. 41).

Gens du peuple et petits bourgeois

a) Follenvie

L' **aubergiste bedonnant et asthmatique** de Tôtes joue le rôle difficile d'**intermédiaire entre les Français et l' occupant ennemi**. Il est devenu le **domestique de l' officier allemand** (il proclame les demandes du Prussien comme un aboyeur de soirée mondaine, p. 29). Victime de la guerre, il se fait rouler par Loiseau qui lui vend six tonneaux de mauvais vin.

b) Sa femme

Bavarde, porte-parole du peuple français et du narrateur, elle laisse éclater au diner sa haine du Prussien et son horreur de la guerre (p. 24-25).

c) Loiseau

Commerçant sans scrupule et être **grossier** dont le ventre enfle comme un « ballon » (p. 14) qui a du mal à dissimuler ses **appétits d'argent, de nourriture et de chair**, il est le premier à accepter les provisions de Boule de Suif (il les « dévorait » du regard avant de les avaler tout court », p. 18). Il a la réputation d'être **rusé et farceur**, prêt à toutes les **lâchetés** pour préserver ses richesses et protéger son bien-être (il cache sa montre, p. 29). Il compte se rendre au Havre pour récupérer une importante somme d'argent que lui doit L' État.

d) Madame Loiseau

À première vue opposée à Loiseau, physiquement et moralement (elle est grande, parle haut, et son **ordre** et sa **rigueur** contrastent avec la jovialité de son mari), Mme Loiseau semble être une bonne épouse, **économe et active** (p. 16).

Elle ne s'exprime longuement qu'une seule fois (p. 32), mais **son discours trahit son conformisme et sa vulgarité, son mépris pour la prostituée et sa volonté de collaboration avec le vainqueur**.

Bourgeois et nobles: « L' establishment »

Ils ne sont pratiquement pas décrits physiquement, comme pour marquer leur distinction. Ils vont par deux: on distingue un duo d'hommes et un duo de femmes, ainsi que deux couples. Tous ont des points communs.

a) M. Carré-Lamadon

Grand bourgeois propriétaire de trois filatures de coton, membre du Conseil général, décoré de la Légion d'honneur et tiède opposant à L' Empire, il songe à fuir en Angleterre où il a déjà fait envoyer une somme considérable (p.17).

b) Le comte de Bréville

Riche propriétaire terrien de vieille noblesse et membre du Conseil général comme Carré-Lamadon, il est orléaniste, c'est-à-dire que c'est un **royaliste** espérant la restauration d'un descendant de Philippe d'Orléans.

Malgré ses manières de grand seigneur, c'est lui qui, par son autorité, sa diplomatie et sa courtoisie convainc Boule de Suif de commettre une « infamie », procédé indigne d'un gentilhomme (p. 36).